

Montgeron Environnement, antenne de 60 MDP

Depuis juin 2020, pour une meilleure prise en compte du piéton, des **Personnes à Mobilité Réduite** dans l'espace public et la promotion de la marche, **Montgeron Environnement représente 60 Millions de Piétons** dans la communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine



L'association **60 Millions de Piétons agit au plan national** pour défendre la place du piéton au quotidien, en particulier dans l'espace qui devrait lui être exclusivement réservé : le trottoir et que toutes les communes se dotent d'un **Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements (PAVE)**

Qu'est-ce qu'une personne à mobilité réduite (PMR) ?

Les PMR sont l'ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente.



Les PMR sont définies par le décret du 9 février 2006 qui reprend la directive 2001/85/CE du Parlement et du Conseil européen du 20 novembre 2001.

1er Baromètre national des villes « marchables » 2021

En 2021 les piétons souhaitaient :

- Faire entendre leur voix, dans les territoires pour l'adaptation de la voirie
- Mieux partager la chaussée dans les centres-villes
- Disposer de trottoirs « plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés »
- Une meilleure régulation des usages multiples et contradictoires des espaces dévolus aux marcheurs
- Réserver l'usage des trottoirs aux déplacements à pied
- Verbaliser davantage le stationnement sur les passages piétons et trottoirs



2ème Baromètre national des villes « marchables » 2023

Les organisateurs



- Du 17 novembre 2022 au 1er mars 2023, enquête en ligne afin de recueillir le ressenti des piétons sur la marchabilité de leur commune par un collectif d'associations « Place aux piétons » (FFRandonnée, 60 Millions de piétons,...)
- Près de 70 000 réponses au 2ème Baromètre des villes et villages marchables ®, 42 400 questionnaires complets concernant plus de 4 600 communes de toutes tailles
- Plus de 230 villes ont ainsi été évaluées.

Avec le soutien de



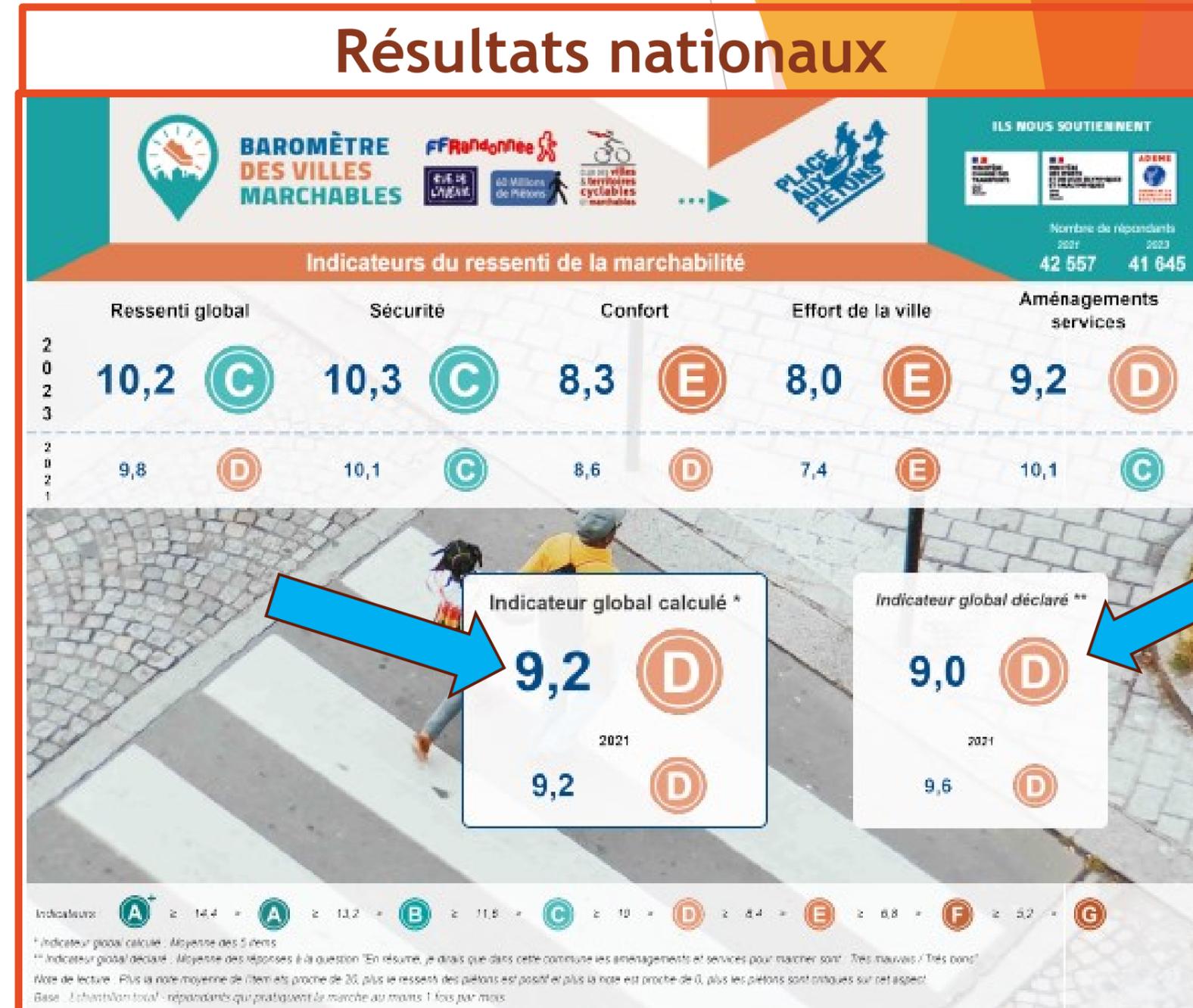
- Une cinquantaine de questions
- 5 thématiques du ressenti du répondant
- :



- Facilité ou difficulté à se déplacer à pied, relations avec les autres usagers de la voie publique.
- Sentiment de sécurité quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics
- Confort de marche : à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information.
- Avis sur l'importance donnée aux déplacements à pied par la commune
- Avis sur les aménagements et équipements pour améliorer le quotidien des piétons.

Présentation des notations :

- ❑ **Indicateur-global calculé :**
Moyenne des 5 items
 - ❑ **Indicateur global déclaré :** Moyenne des réponses à la question « En résumé, je dirais que dans cette commune les aménagements et services pour marcher sont : Très mauvais Très bons »
- Plus la note moyenne de l'item est proche de 20, plus le ressenti des piétons est positif et plus la note est proche de 0, plus les piétons sont critiques sur cet aspect.



2^{ème} Baromètre des villes « marchables » dans la CAVYVS

- ❑ Le Baromètre a recueilli en Essonne 1087 réponses réparties sur 48 communes.
- ❑ Seules trois communes (Massy, Montgeron et Gif sur Yvette) atteignent le seuil fixé en fonction du nombre de leurs habitants pour figurer au baromètre.
- ❑ Dans la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, seule Montgeron dépasse le nombre de questionnaires complets pour figurer au baromètre.

Esbonne	Nombre de répondants par commune ≥5						
≥ 50 réponses		21 à 49 réponses		10 à 20 réponses		5 à 9 réponses	
Massy	260	Palaiseau	42	Brétigny-sur-Orge	20	Igny	9
Montgeron	84	Orsay	40	Les Ulis	17	Juvisy-sur-Orge	9
Gif-sur-Yvette	50	Évry-Courcouronnes	37	Brunoy	15	Morsang-sur-Orge	9
		Verrières-le-Buisson	36	Bondoufle	13	Savigny-sur-Orge	9
		Corbeil-Essonnes	32	Étréchy	13	Ris-Orangis	7
		Bures-sur-Yvette	31	Quincy-sous-Sénart	13	Villiers-le-Bâcle	7
		Marcoussis	31	Villemoisson-sur-Orge	13	Ballancourt-sur-Essonnes	6
		Chilly-Mazarin	28	Saint-Michel-sur-Orge	12	Lisses	6
		Vauhallan	26	Villebon-sur-Yvette	12	Arpajon	5
		Yerres	23	Dourdan	11	Draveil	5
		Sainte-Geneviève-des-Bois	22	Villejust	11	Épinay-sur-Orge	5
				Saulx-les-Chartreux	10	Montlhéry	5
Esbonne						Paray-Vieille-Poste	5
Agglo VYVS						Soisy-sur-Seine	5

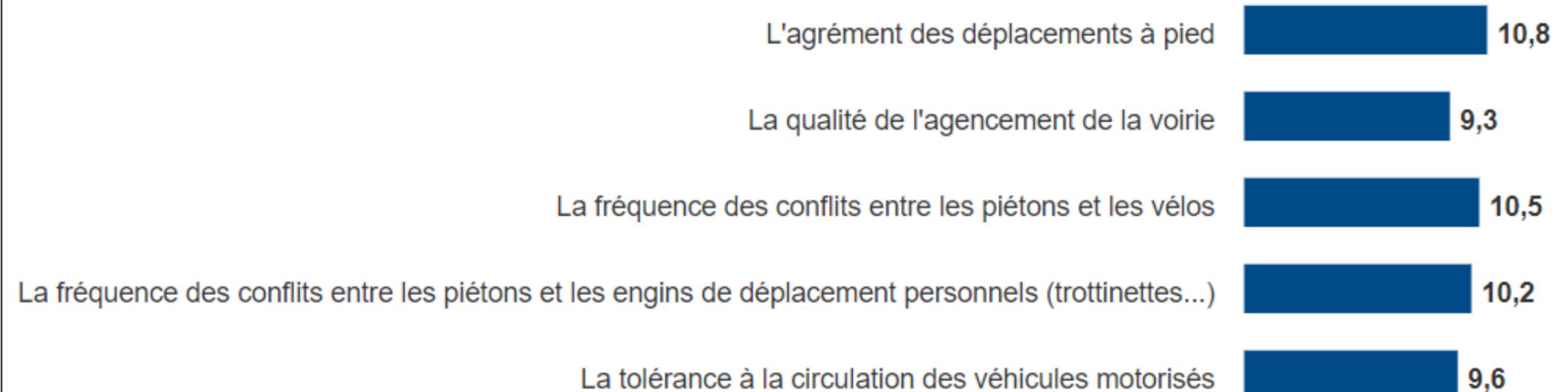
2^{ème} Baromètre des villes « marchables » Montgeron : le ressenti global du quotidien d'un piéton

- 58% de répondants considèrent que se déplacer à pied dans la commune est plutôt agréable.
- Plus de la moitié des répondants note aussi que l'agencement de la voirie ne permet pas de se déplacer aisément, et signalent des conflits avec les autres modes de mobilité (engins de déplacement personnel, véhicules à moteur, vélos).

Ressenti global



Récapitulatif des notes moyennes /20 par critère



2^{ème} Baromètre des villes « marchables » Montgeron : la sécurité

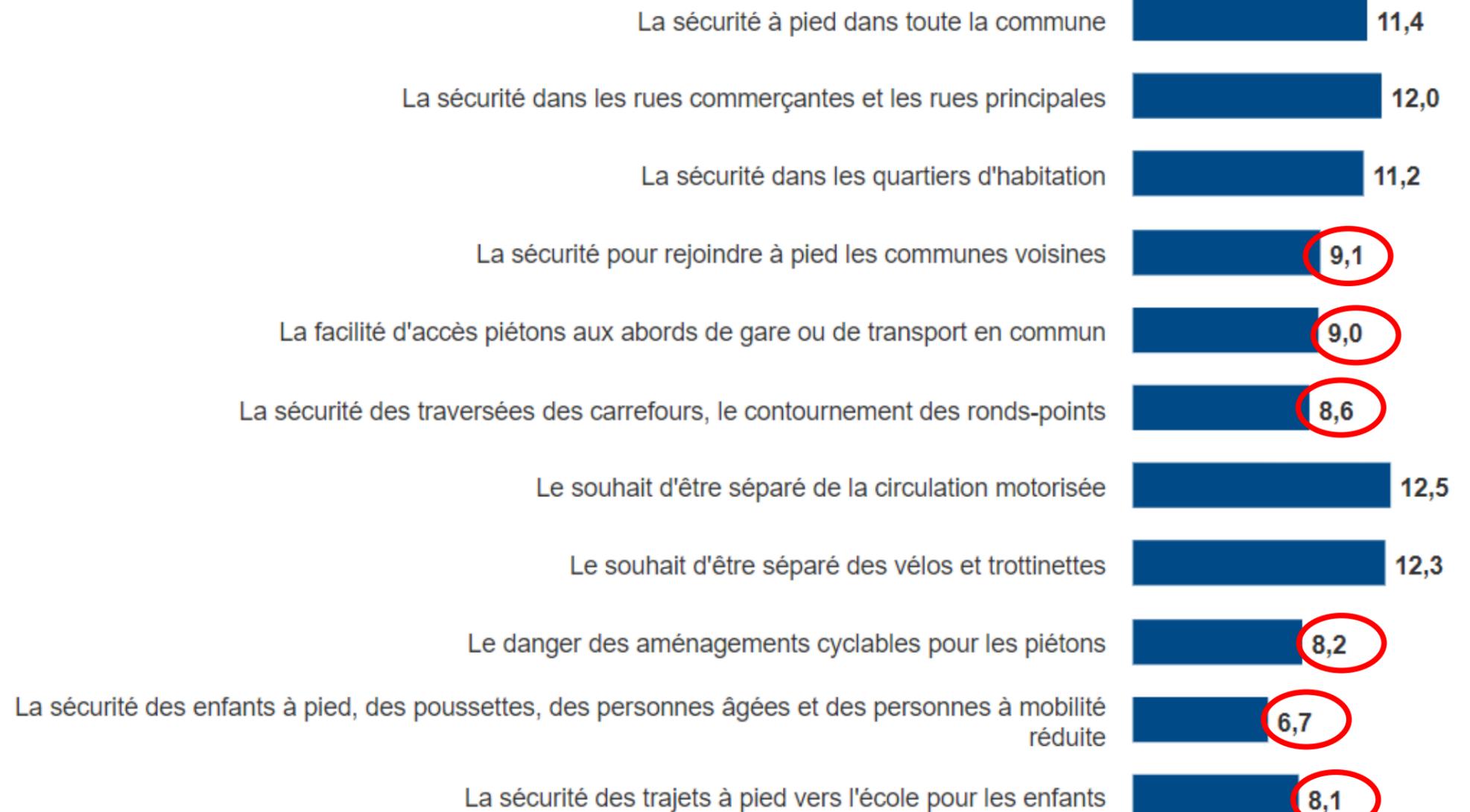


La sécurité des piétons est considérée globalement insatisfaisante.

Très insuffisante pour :

- les enfants, les poussettes, personnes âgées et à mobilité réduite
- aller à l'école
- les aménagements de pistes cyclable dangereux pour les piétons
- la traversée des carrefours et contournement des ronds-points
- les abords de la gare
- Le souhait est d'être séparé de la circulation automobile,
- vélos et trottinettes

Récapitulatif des notes moyennes /20 par critère



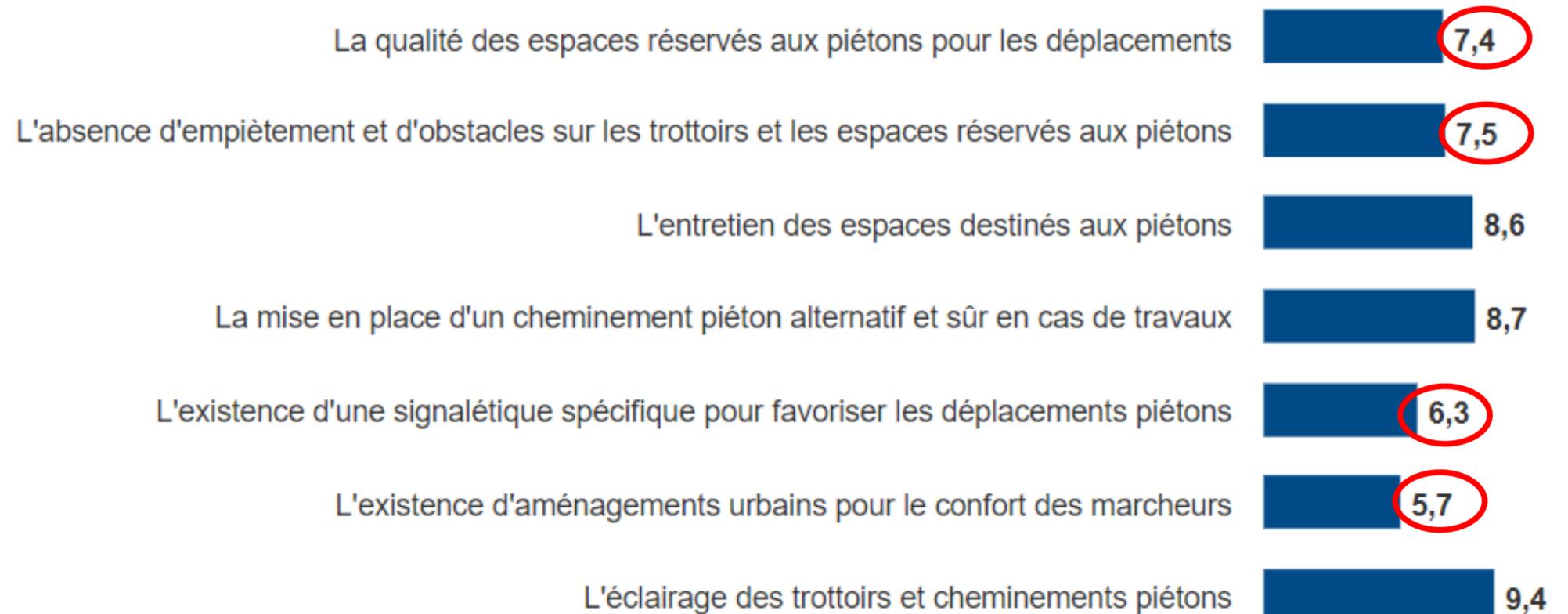
2^{ème} Baromètre des villes « marchables » Montgeron : le confort

L'absence de confort pour les déplacements à pied fait consensus et sont cités :

- Aménagements urbains et signalétique quasi inexistantes
- Obstacles empiétant sur les espaces piétons
- Largeur, surface des espaces réservés aux piétons insuffisantes
- Entretien défectueux, éclairage insuffisant



Récapitulatif des notes moyennes /20 par critère



2ème Baromètre des villes « marchables » Montgeron : l'effort de la ville

Le jugement sur les efforts de la ville recueille la plus mauvaise note du sondage.

Les raisons en sont :

- L'écoute des besoins des piétons est peu importante voire inexistante
- Pas de promotion en faveur de la marche
- Pas de concertation sur des projets



Récapitulatif des notes moyennes /20 par critère

L'écoute des besoins des piétons et leur intégration dans les réflexions et projets



Les efforts communaux en faveur de la marche



Les actions de promotion des déplacements à pied



Le stationnement des véhicules motorisés sur les cheminements piétons

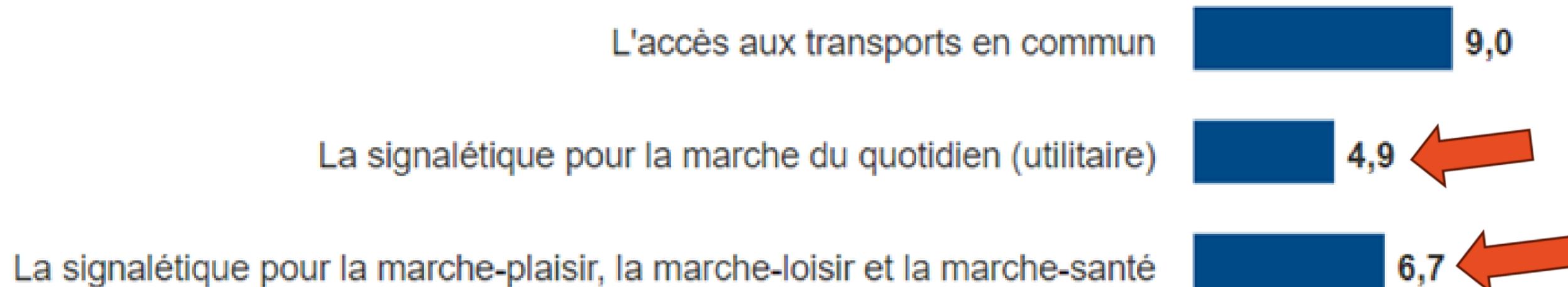


2ème Baromètre des villes « marchables » Montgeron : Aménagements et services spécifiques

Les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs sont jugés inexistantes et en particulier :

- Absence de cheminements balisés pour le quotidien comme pour les loisirs
- Accès des transports en commun difficile

Récapitulatif des notes moyennes /20 par critère



2ème Baromètre des villes « marchables » Montgeron : les endroits appréciés, verbatims

Les endroits les plus appréciés sont :

- La pelouse
- Les bords de l'Yerres, la prairie de Chalandray, le centre équestre, le parc du Moulin
- La forêt de Sénart
- L'avenue de la République
- La Montagne Crève-cœur, le Chemin noir, le parc Lelong, moins connus



2ème Baromètre des villes « marchables » Montgeron : les endroits problématiques, verbatims

En facteur commun on retrouve :

- Les **trottoirs trop étroits** un peu partout en ville et le plus souvent **encombrés** par des obstacles divers (mobilier urbain, poubelles, haies non taillées, ...),
- les **aménagements non adaptés aux PMR**,
- des **limites de vitesse inefficaces**, l'**absence de signalisation** pour les déplacements pédestres,
- le **blocage de la circulation par les bus** qui crée des contextes accidentogènes,
- le **manque d'entretien** des trottoirs aggravé par le l'**absence d'éclairage** la nuit, le **stationnement**
- la circulation des **deux roues et trottinettes** à toute vitesse sur les trottoirs est très gênante, voire dangereuse pour tous les piétons surtout pour les enfants, personnes âgées, personnes handicapées
- Il y a un effort de fait pour l'accessibilité en centre-ville mais pas ailleurs dans la commune

2ème Baromètre des villes « marchables »

Montgeron : les endroits problématiques, verbatims

Les lieux considérés comme les plus problématiques sont :

- **Les accès à la gare** : Les trottoirs de la rue du Général Leclerc sont étroits et mal entretenus. Leur dangerosité est accrue du fait de l'inclinaison de la pente. Le trottoir sous le pont ferroviaire est très étroit. D'accès impossible pour les fauteuils roulants ou les poussettes larges. Les rétroviseurs des véhicules utilitaires rasant les piétons
- **La rue du général Leclerc avec des trottoirs étroits**
- **L'avenue de la République** avec notamment des **revêtements dangereux et inconfortables** (pavés des passages piétons et carrelage glissant des trottoirs)
- **Le carrefour de la mairie et le carrefour Leclerc Concy** : la suppression des feux n'a pas résolu la fluidité de la circulation des véhicules aux heures de pointe. Elle a aggravé la mobilité des piétons et des PMR.
- **Entre la médiathèque et la piscine** : présence d'une piste cyclable sur le trottoir et de trottinettes
- Sont cités aussi : la **rue du Moulin de Senlis**, le rond-point **du Réveil Matin**, la rue **Raymond Paumier**, le rond-point de la **Glacière**, la rue **Morin**, la rue **Aristide Briant**, rue de **Chalandray**, la rue **Victor Hugo**, rue **Maréchal Lyautey**, rue **Jean Isoard**.
- **Se rendre à pied à Crosne et sur les bords de l'Yerres** (un des endroits le plus apprécié)



Quelques exemples des problèmes de circulation en images

Centre ville : pavage des
zones de passage piéton
non conforme (pas
suffisamment lisse)



Quartier Concy-Senlis-Gare,
la dégradation importante des trottoirs

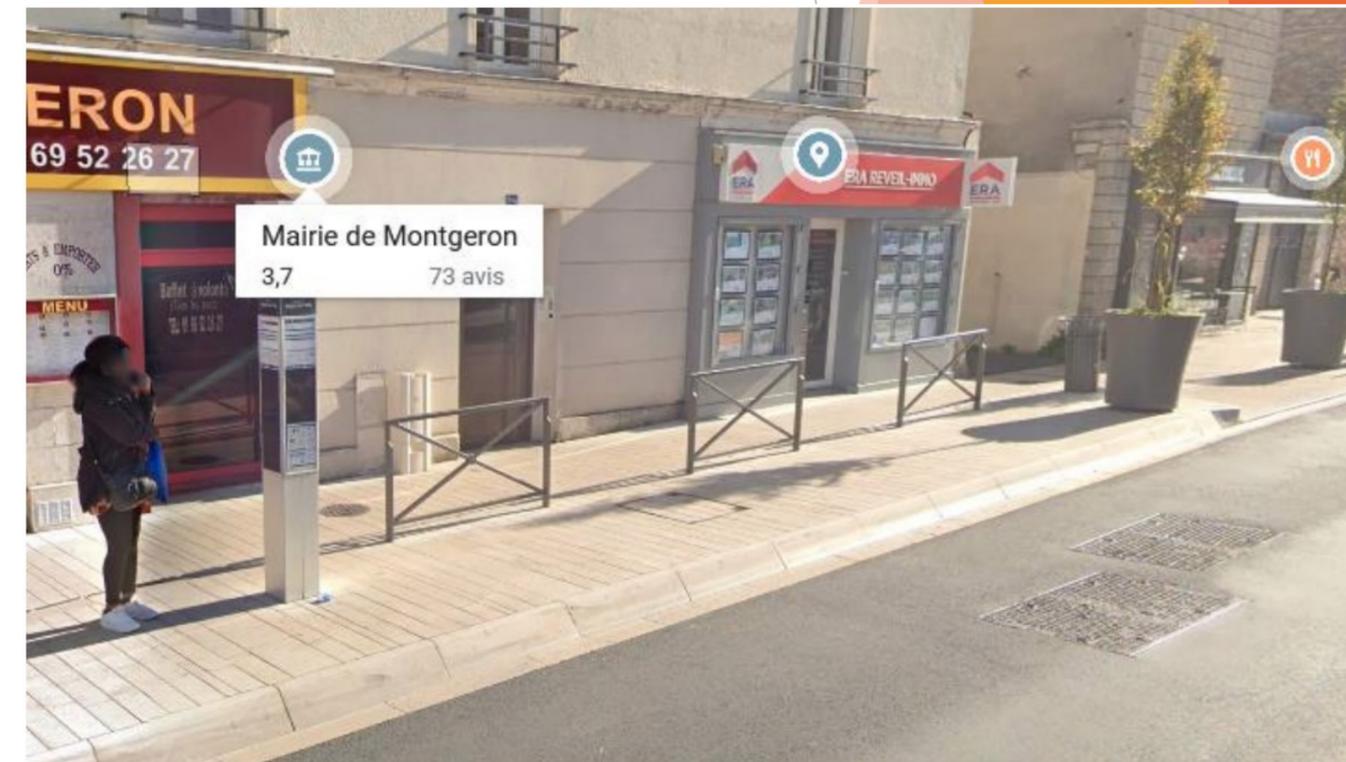


Hauteur >2 cm

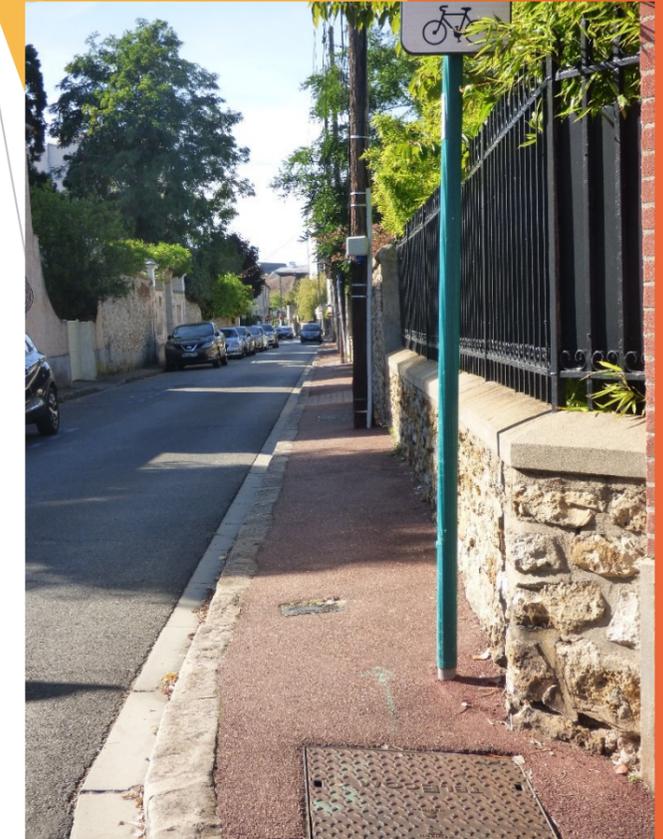
Arrêt de bus, 118 av. de la
République :

- Accès impossible en
fauteuil roulant car l'accès
Est gêné par un poteau
informatif d'un côté
Et par un arbre en pot à
l'autre

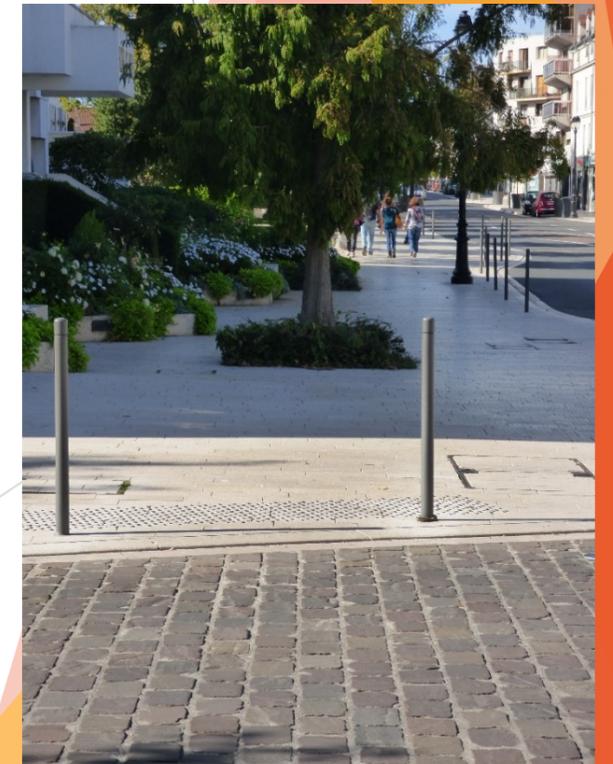
- Absence de signalisation
pour les non voyants



Quelques exemples des problèmes de circulation en images Largeur, encombrement, aménagements



Pistes cyclables sur trottoirs et obstacles divers, mobilier urbain inadapté, marquage au sol dangereux : rue Paumier, av. de la République, rue de Chalandray, rue du Général Leclerc,...



2ème Baromètre des villes « marchables » Montgeron : des propositions, verbatims

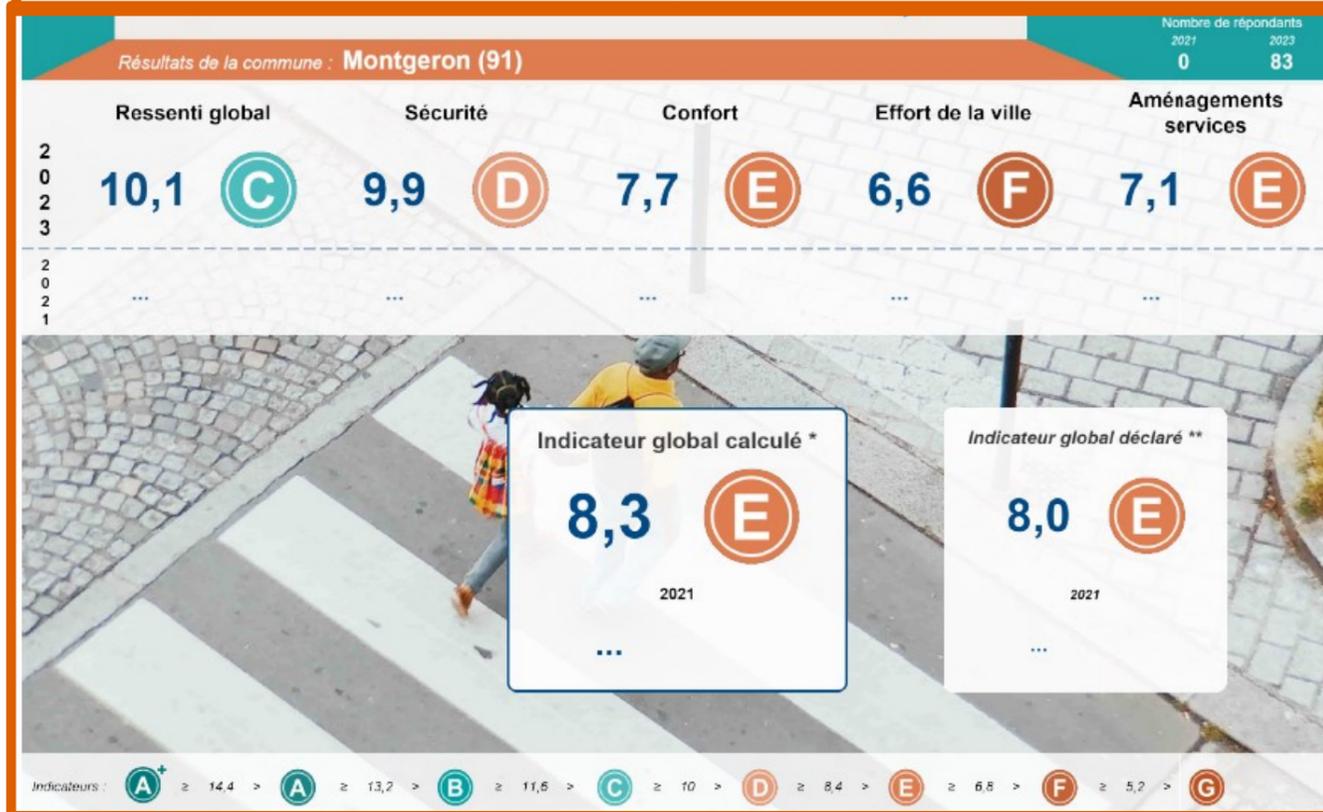
Les participants au baromètre sont force de propositions :

- **Une forte demande de concertation sur de nombreux sujets** : Quelle place pour les PMR dans cette ville ? Le développement des espaces partagés dans les rues très étroites est-il une solution ? Quel regard pourront poser les Montgeronnais.es sur les travaux d'aménagement de la Gare ?...
- **Améliorer et harmoniser la signalétique en faveur des piétons** pour qu'elle soit comprise de tous notamment de ceux qui n'ont pas de permis et qui en théorie sont difficilement sanctionnables (vélos, trottinettes).
- **Espace partagé** : un exemple la rue d'Esclaibes d'Hust est devenue un espace partagé à la demande insistante des riverains. Le 20 km heure y est donc institué et la rue doit être partagée entre piétons, autos, motos, vélos, trottinettes ; les trottoirs étaient étroits, entravés par les divers poteaux et impossibles à pratiquer par les poussettes. Cela ne règle pas encore la vitesse inadaptée de la majorité des autos. Le piéton sur la chaussée ne s'y fait pas klaxonner. Un grand nombre d'autres rues ont des trottoirs aussi peu praticables.
- **Mettre des miroirs** pour faciliter une meilleure visibilité pour ceux qui viennent de notre gauche et de droite.
- **Prioriser la traversée des rues commerçantes** pour les piétons par rapport aux véhicules
- **Réparer les trottoirs au fur et à mesure de leur dégradation**, les agrandir, interdire aux vélos de les emprunter, remettre des feux tricolores au carrefour de la mairie.
- **Créer de nouveaux cheminements piétons sécurisés** en préemptant des ventes de terrains ou le long de voies existantes (dont voies ferrées).

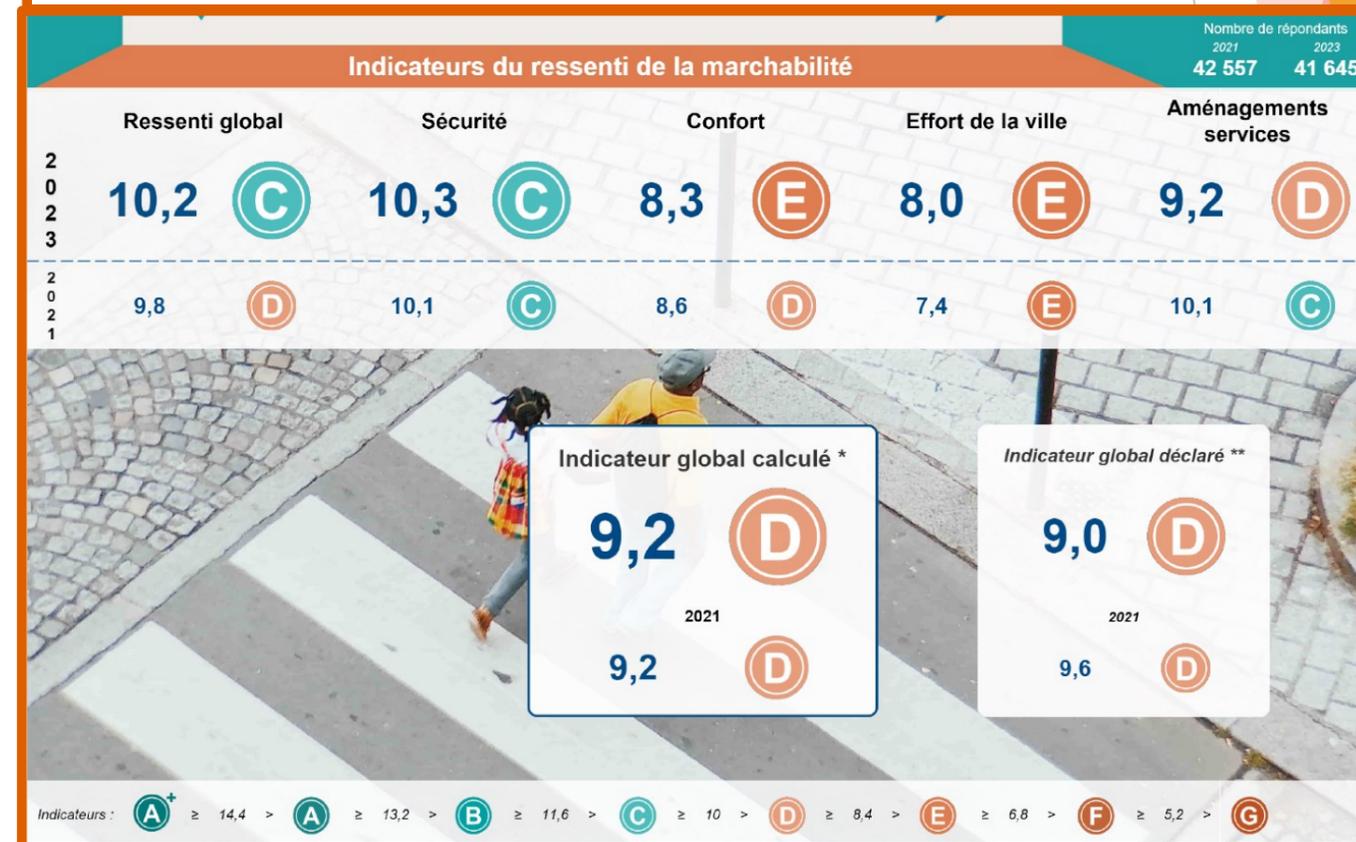
Villes « marchables » en conclusion ...

2ème Baromètre des villes « marchables » : De gros efforts attendus au local comme au national ...

Montgeron



National



2ème Baromètre des villes « marchables » : des orientations claires pour guider le développement d'une véritable politique en faveur des piétons

1. Des cheminements piétons (trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés)
2. Réserver l'usage des trottoirs aux déplacements à pied
3. Verbaliser davantage le stationnement sur les passages piétons et les trottoirs
4. Modérer la vitesse des véhicules motorisés dans les lieux fréquentés par les piétons
5. Traiter les points noirs et les coupures urbaines : carrefours, traversées de voies qui obligent à de larges détours
6. Rendre la marche plus agréable pour les piétons : bancs de repos, toilettes, eau etc.
7. Un environnement et des cheminements piétons plus agréables : végétation, paysage
8. Constituer un réseau complet de cheminements piétons dans la ville
9. Davantage de lieux où les piétons sont prioritaires
10. Des actions de communication pour développer le goût et le plaisir de la marche
11. Des circulations piétonnes éloignées ou protégées des zones bruyantes
12. Une signalétique adaptée aux piétons.
13. Faciliter l'accès à pied des transports publics et lieux accueillants du public
14. Une meilleure qualité de l'air
15. Un meilleur accès aux transports en commun pour faciliter leur usage.

Vers des villes marchables : un PAVE et un plan piétons pour chaque commune de la CAVYVS

► Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics est obligatoire depuis le 22 décembre 2009 dans les communes d'au moins 1 000 habitants, ou intercommunalités.
Il prévoit :

- ❑ Un diagnostic de l'existant
- ❑ Une programmation pluriannuelle
- ❑ De hiérarchiser les travaux



- Assure une **continuité de mobilité** en toute autonomie sur toutes les voiries en agglomération : cheminement, stationnement, arrêts du bus...
- **Hiérarchise les itinéraires principaux** reliant les points clefs du territoire.
- **Maintien l'accessibilité en phase chantier**
- Une instance stratégique locale : les Commissions communales (ou intercommunales) pour l'accessibilité (CCA/CIA)

Villes marchables : Tracer le chemin vers des villes « marchables » dans la CAVYVS

Prochaine étape :

Samedi 14 octobre 14h30 : Exercice pratique, un circuit pédestre de Super U à la vallée de l'Yerres, observation de l'existant et solutions



Infos: <https://www.montgeron-environnement.fr/>

Merci pour votre attention !